

## POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

Le respect de l'environnement est une valeur fondamentale de notre organisation et un levier essentiel pour assurer la pérennité et le développement durable de nos activités.

Nous nous engageons à :

- **Préserver les ressources naturelles** et réduire notre impact environnemental à chaque étape de nos processus.
- **Optimiser l'utilisation des ressources énergétiques** et en réduire la consommation lorsque cela est techniquement et économiquement réalisable.
- **Réduire les déchets à la source**, améliorer leur tri et rechercher en permanence des solutions de valorisation.
- **Respecter les exigences légales et réglementaires** applicables, ainsi que les autres obligations pertinentes.
- **Intégrer la dimension environnementale dans nos décisions stratégiques et nos investissements futurs.**
- **Promouvoir la sensibilisation et la formation** de nos collaborateurs pour renforcer la culture environnementale.
- **Mettre en œuvre une démarche d'amélioration continue**, en évaluant régulièrement nos performances et en fixant des objectifs ambitieux.

Cette politique est diffusée largement :

- **En interne** : affichage et communication auprès de l'ensemble des collaborateurs.
- **En externe** : publication sur notre site internet [www.caubere.fr](http://www.caubere.fr).

En tant que Président des Ets CAUBÈRE, je m'engage à fournir les moyens nécessaires pour atteindre ces objectifs et faire de la protection de l'environnement un pilier de notre développement.

Fait à Yèbles le 26 novembre 2025,

  
**SAS Ets CAUBÈRE**  
SAS au capital de 100.000 €  
Le Président